



**AVIS PUBLIC**

**DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION**  
**POUR L'ANNÉE 2020**

Aux Contribuables de la susdite municipalité

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité, QUE :

Le rôle de perception des taxes foncières générales et spéciales et des compensations pour services municipaux pour l'année 2020 a été complété et est déposé au bureau de la soussignée, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné à Ville de Saint-Pamphile, ce 14<sup>ième</sup> jour de janvier de l'an deux mille dix-neuf.

Alexandra Dupont  
Directrice générale